

Overmec L.A.

IVERMECTINE 3,15% longue action pour Bovin & Ovin

1 SEULE INJECTION

100 JOURS DE COUVERTURE



Profil de libération contrôlé et prolongé pour une meilleure biodisponibilité et une efficacité optimale.

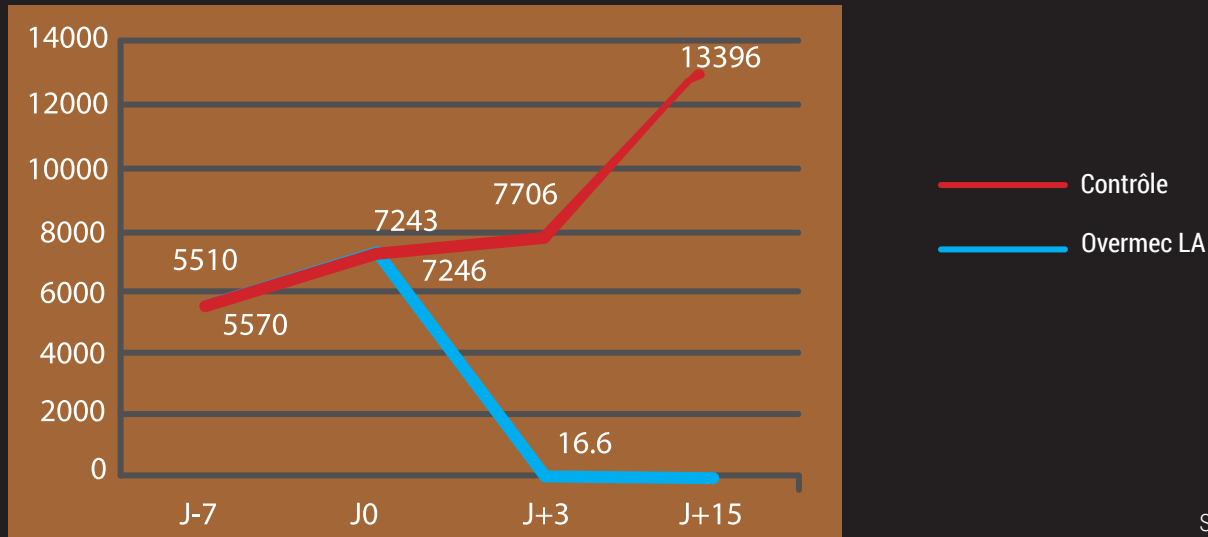


Pharmavet
Maroc

L'expertise fait la différence

Efficacité d'Overmec LA dans le contrôle des nématodes gastro-intestinaux chez les ovins

1- Evolution de la moyenne d'infestation avant et après traitement



Source : Dossier AMM

Après traitement (J0), Overmec LA a réduit la charge parasitaire à un niveau insignifiant

2- Overmec LA: Une efficacité optimale contre les principaux parasites chez les ovins

Moyenne d'Infestation	Groupe de traitement	Groupe de contrôle	Efficacité
Strongles Digestifs			
<i>Teladorsagia circumcincta</i>	0	2690	100%
<i>Trichostrongylus axei</i>	0	116	100%
<i>Trichostrongylus colubriformis</i>	1,7	348	99,49%
<i>Haemonchus contortus</i>	2,9	926	99,68%
<i>Nematodirus spp</i>	6.18	452	98,63%
<i>Oesphagostomum venulosum</i>	0	3,68	100%
<i>Trichuris ovis</i>	0	6,5	100%
Strongles Respiratoires			
<i>Dictyocaulus filaria</i>	0	2	100%
Oestrus			
<i>Oestrus ovis</i>	0	11	100%

OVERMEC LA®

Solution injectable

Composition : Ivermectine 3.15g, Excipients q.s.p 100ml. **Espèces cibles :** Bovins & Ovins. **Indications :** Traitement et prévention des infestations internes et externes à parasites sensibles à l'ivermectine (nématodes gastro-intestinaux, nématodes pulmonaires et autres, acariens, tiques, poux, hypodermes, oestres...). **Administration :** Injection unique, par voie sous-cutanée de 1 ml d'OVERMEC LA par 50 kg de poids vif (soit 0,63 mg d'ivermectine par kg de poids vif). **Temps d'attente :** Viande et abats : 65 jours. **Contre-indications, Effets secondaires, Précautions :** Veuillez lire la notice avant administration. **Présentations :** Flacon de 10ml, 50 ml, 200 ml et 500 ml. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Usage vétérinaire à ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant le délai d'attente du produit.